



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 Septembre 2023

PRESENTS : MM. Bruno AYCARD, Roger ANOT, Marie-Martine XICLUNA, Sylviane BOURBAO, René MORETTI, Christian TURCHESCHI, Guy FARCE, Marie-Claude FAUVRE, Maryse PERRIN, Chantal SILVA, Fabien FRECH, Thierry TEISSEIRE, Olivier GARRIGUES.

ABSENTS/EXCUSES : Jean-Luc VITRANT (donne procuration à Chantal SILVA), Christelle MINETTO (donne procuration à Bruno AYCARD), Magali REYNIER (donne procuration à Marie-Martine XICLUNA), Jean-Baptiste LEDOUX (donne procuration à Roger ANOT), Amélie VOISIN, Aurore OVION.

A 19h00, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Après avoir salué l'ensemble des membres présents du conseil municipal et une fois l'appel des participants terminé, Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler concernant le compte rendu du conseil municipal précédent. Puis il déclare la séance ouverte pour débattre des sujets prévus à l'ordre du jour.

Préalablement, en application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Fabien FRECH a été choisie comme secrétaire de séance.

Monsieur Bruno AYCARD rappelle l'ordre du jour de ce conseil :

I – Fixation du prix de vente des colombariums créés au cimetière

II – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour l'aménagement d'un cheminement d'accès au pump-track

III – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour le remplacement des portes de l'Hôtel de Ville

IV – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour la mise en place de bordures de stationnement Avenue du 8 Mai 1945

V – Approbation de la convention de groupement de commande pour des travaux de voirie

VI – Approbation de l'avenant n°3 à la convention constitutive de groupement de commande d'achat d'électricité du SYMIELEC

VII – Autorisation de conclusion d'une mutuelle communale à destination de la population belgentéroise

VIII – Adoption des décisions municipales

IX – Questions diverses

I – Fixation du prix de vente des colombariums créés au cimetière

La commune vient d'achever l'installation de 8 colombariums supplémentaires au sein du cimetière municipal. La présente délibération a pour but de fixer le prix de vente de ces colombariums, qui correspond au coût unitaire de réalisation, à savoir 700,95 €.

Approbation à l'unanimité.

II – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour l'aménagement d'un cheminement d'accès au pump-track

La commune souhaite réhabiliter un cheminement piétonnier pour le site du futur pump-track afin de faciliter son accès. Le montant des travaux se chiffre à 27 275,00 € HT. Il est proposé de solliciter le Fonds des Initiatives Communales à hauteur de 80%, c'est-à-dire 21 820 €.

Approbation à l'unanimité.

III – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour le remplacement des portes de l'Hôtel de Ville

La commune souhaite remplacer plusieurs portes de l'Hôtel de Ville en raison de leur vétusté et de leur manque d'isolation. Le montant des travaux se chiffre à 10 344,79 €. Il est proposé de solliciter le Fonds des Initiatives Communales à hauteur de 80%, c'est-à-dire 8 275,83 €.

Approbation à l'unanimité.

IV – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales (FIC) pour la mise en place de bordures de stationnement Avenue du 8 Mai 1945

La commune souhaite mettre en place des bordures afin de clairement délimiter le stationnement de l'Avenue du 8 Mai 1945. Le montant des travaux se chiffre à 3 665 €. Il est proposé de solliciter le Fonds des Initiatives Communales à hauteur de 80%, c'est-à-dire 2 932 €.

Approbation à l'unanimité.

V – Approbation de la convention de groupement de commande pour des travaux de voirie

L'actuel accord-cadre en matière de travaux de voirie conclu par le groupement CCVG, Solliès-Ville et Belgentier arrivera à échéance en mars 2024. Il est nécessaire de constituer un nouveau groupement de commande afin de conclure un nouveau marché pour les travaux de voirie.

Approbation à l'unanimité.

VI – Approbation de l'avenant n°3 à la convention constitutive de groupement de commande d'achat d'électricité du SYMIELEC

Le présent avenant n°3 à la convention constitutive de groupement de commande d'achat d'électricité sert à entériner l'entrée du Conseil Départemental du Var dans le groupement de commande. Il pourra ainsi bénéficier des mêmes tarifs négociés que les membres actuellement adhérents au groupement, ainsi que de ceux issus des futures mises en concurrence.

Approbation à l'unanimité.

VII – Autorisation de conclusion d’une mutuelle communale à destination de la population belgentéroise

Face aux difficultés d’accès aux soins, la municipalité souhaite proposer à sa population une complémentaire santé de qualité à un tarif raisonnable et préférentiel. A ce titre, un appel à partenariat à été réalisé pour mettre en place une mutuelle communale négociée. Après analyse des offres, le Conseil d’Administration du CCAS s’est prononcé favorablement sur l’une des offres présentées. Il convient donc d’autoriser la signature de ladite convention pour une mise en place effective de ce nouveau service.

Approbation à l’unanimité.

VIII - Adoption des décisions municipales

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions par le Maire dans le cadre de ses délégations prévues à l’article L2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités territoriales).

IV - Questions diverses :


Monsieur le Maire informe sur l’avancement de divers chantiers de travaux. Les travaux du pump-track débutent dans le courant de la semaine. C’est également le cas pour les travaux d’installation du réseau d’eau sur la route du Canal de Provence. Quant aux grilles qui doivent être installées devant la mairie, elles seront livrées la semaine prochaine puis mises en place par les services techniques.

Par la suite, Monsieur le Maire adresse ses remerciements et félicitations pour les diverses animations réalisées depuis l’été : fêtes votives par l’association Familiale, animations culturelles par M. MORETTI, forum des associations par Mme BOURBAO et journées du Patrimoine par l’association du patrimoine. Il salut également le travail réalisé par les bénévoles du CCFF pour la surveillance des massifs et rappelle qu’un accident, qui aurait pu être très grave, s’est déroulé.

Le maire salut également la création d’une section féminine pour le club de Football du FC Belgentier.

Mme BOURBAO prend la parole pour signaler que la rentrée scolaire s’est bien passée et que 182 enfants sont inscrits, ce qui est une augmentation. Elle constate une forte affluence au centre aéré (40 enfants), au périscolaire du soir (jusqu’à 36 élèves, ce qui complique la tâche des maîtres pour l’aide aux devoirs) mais aussi en moyenne 170 enfants à la cantine.

L’ordre du jour ainsi que les questions diverses étant épuisés, Monsieur le maire lève la séance à 19h45.

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BELGENTIER' around the top edge and '(VA3)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a figure. The signature is a cursive script that starts with a large 'M' and ends with a long horizontal stroke.